



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DOMINICAIN

**Faculté de Théologie**  
**1<sup>er</sup> cycle**

**GUIDE  
DE  
L'ÉTUDIANT**

**2008-2009**

# Faculté de théologie

## Guide pratique des étudiants

Scolarité et travail personnel .....	3
Indications générales .....	3
Vue d'ensemble du programme .....	5
Programme complémentaire.....	5
Répartition des matières par semestre .....	6
Horaire.....	8
Travaux et dissertation .....	8
Indications générales .....	8
Année académique 2008-2009 .....	9
Examens trimestriels .....	10
Indications générales .....	10
Année universitaire 2008-2009 .....	11
Grades .....	12
Certificat d'études en théologie.....	12
Baccalauréat en théologie: B.Th. ....	12
Informations générales.....	13
Échéancier.....	14

Nous favorisons le langage inclusif, mais pour alléger le texte nous ne retenons que le masculin.

## Année universitaire 2008 – 2009

# SCOLARITÉ ET TRAVAIL PERSONNEL

## INDICATIONS GÉNÉRALES

### Scolarité

Au premier cycle de théologie, la scolarité normale d'une année d'études est de 30 crédits. Un étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à au moins 9 crédits pour un trimestre.

### Programme de base

Contrairement au deuxième cycle dont le programme comprend un minimum de scolarité obligatoire, le premier cycle, visant à procurer une vision d'ensemble du mystère chrétien ainsi que l'acquisition des connaissances et compétences de base, comporte une scolarité obligatoire de 24 crédits par année.

### Programme complémentaire

Chaque étudiant complète cette scolarité en choisissant parmi les cours optionnels, dont le programme varie chaque année. Le programme optionnel, en prêtant particulièrement attention aux questionnements et aux problèmes qui affectent aujourd'hui la conscience chrétienne et le vécu ecclésial, se veut complémentaire du programme obligatoire. Les étudiants de premier cycle peuvent aussi compléter leur scolarité obligatoire en suivant un cours (3 crédits) au Département de philosophie.

### Prérequis

Les étudiants de premier cycle doivent posséder une connaissance suffisante du latin. S'ils n'ont pu acquérir antérieurement cette connaissance, un cours de latin leur sera offert au Collège.

### Grec biblique

La connaissance du grec n'est requise que pour les études de deuxième cycle. Cependant, l'acquisition de cette connaissance dès le premier cycle, est fortement recommandée à tous les étudiants, comporte de grands avantages, en particulier pour l'étude du Nouveau Testament et des Pères de l'Église.

### Crédits supplémentaires

Les crédits rattachés aux cours de langues anciennes ne sont pas intégrés au total de la scolarité (90 crédits) exigée pour l'obtention du baccalauréat. Les cours de grec et d'hébreu (3 crédits chacun) sont cependant crédités au programme de deuxième cycle, si l'étudiant poursuit ensuite ses études à ce niveau.

### Participation aux cours

À moins de raison majeure, l'étudiant participe à tous les cours auxquels il s'est inscrit. On préviendra le professeur si l'on doit s'absenter.

### Horaires

Les cours sont en général regroupés durant la matinée et la soirée de façon à dégager des périodes prolongées pour le travail personnel. Un cours de quinze heures exige normalement trente heures d'étude personnelle.

### Lectures dirigées

Après entente avec le doyen, les étudiants de premier cycle qui ont déjà accumulé 45 crédits de scolarité et obtenu une moyenne de 80% peuvent suivre, sous forme de lectures dirigées, les cours qu'il leur est impossible de suivre normalement, à la condition que les professeurs concernés estiment la chose possible et consentent à diriger leur travail selon les modalités qu'ils pourront préciser avec eux. Un crédit sous forme de lectures dirigées équivaut à 45 heures de travail. Lorsque la matière étudiée en lectures dirigées recouvre trois crédits, il y aura, parmi les modalités d'évaluation, au moins un travail ou un examen écrit. Les formulaires pour une lecture dirigée sont disponibles au bureau 207.

### Programme

On trouvera aux pages suivantes la liste des cours figurant cette année aux programmes obligatoire et optionnel.

### Horaires

On trouvera aux pages 8 à 15 l'horaire détaillé des cours offerts dans chacun des programmes. Les cours obligatoires sont indiqués par le numéro et le nom du professeur, et les cours optionnels par le titre abrégé en petits caractères.

### Choix de cours

L'étudiant fera connaître son choix de cours la journée de l'inscription, le **2 septembre** pour ceux du trimestre d'automne et le **5 janvier** pour ceux du trimestre d'hiver. On remplira à cette fin le formulaire : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS, que l'on remettra à la doyenne.

### Hébreu

Le cours d'hébreu ne sera normalement donné que si cinq étudiant(e)s, au moins, s'y inscrivent.

# VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

## PROGRAMME DE BASE

### ÉTUDE DES SOURCES

TH 311	Ancien Testament III : Littérature biblique pendant et après l'exil	3 cr.
TH 112	Nouveau Testament I : Littérature paulinienne	3 cr.
TH 113	Histoire de l'Église I : Les premiers siècles	3 cr.

### RÉFLEXION THÉOLOGIQUE

	<u>Dieu</u>	
TH 121	La révélation à la rencontre de l'attente humaine	3 cr.
TH 123	Le mystère de Dieu	6 cr.
	<u>L'être humain</u>	
TH 131	Anthropologie théologique	3 cr.
TH 132	Théologie morale fondamentale	3 cr.

## PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE

TH 011B	Le grec biblique	3 cr.
TH 011A	Le latin des chrétiens	3 cr.
TH 011C	L'hébreu biblique	3 cr.
TH 3586	« La vérité vous rendra libres » Lecture de quelques chapitres négligés de l'évangile de Jean	1 cr.
TH 3900	Le dialogue interreligieux	1 cr.
TH 3524	Le livre de Ruth	1 cr.
TH 3709	L'Église et les soins de santé : brève histoire	1 cr.
TH 3901	L'Évangile est-il une école de bonheur ?	1 cr.
TH 3587	« Soit que je vive, soit que je meure » : la foi à l'épreuve de la fragilité de la vie	1 cr.
TH 3837	L'accompagnement à l'école d' <i>Oscar et la dame rose</i>	1 cr.
TH 3585	« Jusqu'aux extrémités de la terre » : visages de la mission dans les Actes des Apôtres	1 cr.

# RÉPARTITION DES MATIÈRES PAR SEMESTRE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE (SEPTEMBRE-DÉCEMBRE)

<b>Programme de base</b>		<b>Professeur</b>	<b>Local</b>
<u>Étude des sources</u>			
TH 113	Histoire de l'Église I : les premiers siècle – 3 cr.	Y.-D. Gélinas	201
TH 311	A. T. III : littérature biblique pendant et après l'exil – 3 cr.	H. Tremblay	201
<u>Réflexion théologique</u>			
TH 121	La révélation à la rencontre de l'attente humaine - 3 cr.	G. Courtemance	201
TH 132	Théologie morale fondamentale – 3 cr.	D. Caenepeel	201
<b>Programme complémentaire</b>			
TH 3586	« La vérité vous rendra libres » Lecture de quelques chapitres négligés de l'évangile de Jean – 1 cr.	L. Devillers	221
TH 3900	Le dialogue interreligieux – 1 cr.	B. Demers	221
TH 3524	Le Livre de Ruth – 1 cr.	H. Tremblay	221
TH 3709	L'Église et les soins de santé : brève histoire – 1 cr.	C. Auger	221

## TRIMESTRE D'HIVER (JANVIER-AVRIL)

### Programme de base

Professeur Local

#### Étude des sources

TH 112 N.T. I : Littérature paulinienne – 3 cr. M. Gourgues 201

#### Réflexion théologique

TH 123 Le mystère de Dieu – 6 cr. L. Roy 201

TH 131 Anthropologie théologique - 3 cr. M.-T. Nadeau 201

### Programme complémentaire

TH 3901 L'Évangile est-il une école de bonheur ? - 1 cr. B. Demers 221

TH 3587 « Soit que je vive, soit que je meure »  
la foi à l'épreuve de la fragilité de la vie – 1 cr. M. Gourgues 221

TH 3837 L'accompagnement à l'école  
d'*Oscar et la dame rose* – 1 cr. D. Caenepeel 221

TH 3585 « Jusqu'aux extrémités de la terre » :  
visages de la mission dans les Actes des Apôtres – 1 cr. A. Kaumba 221

# TRAVAUX ET DISSERTATIONS

## INDICATIONS GÉNÉRALES

### SESSION DE MÉTHODOLOGIE OBLIGATOIRE

Deux rencontres **obligatoires** pour tous les étudiants aura lieu aux dates suivantes :

Vendredi le 5 septembre de 8h30 à 10h30, salle 201

Lundi le 29 septembre de 13h30 à 15h30, salle 201

### Travaux du trimestre d'automne

Au trimestre d'automne, chaque étudiant inscrit pour l'obtention du baccalauréat présente deux travaux théologiques. Ces travaux portent sur l'une ou l'autre matière des programmes obligatoire et optionnel du trimestre d'automne. D'environ 7-8 pages chacun, ils peuvent consister soit dans le traitement d'un problème déterminé, soit dans un rapport de lecture.

### Formules

On peut choisir l'une des formules suivantes : préparation d'un dossier; recherche guidée par une grille de travail, si celle-ci porte sur l'Écriture Sainte ou l'histoire de l'Église. Ce dernier genre de travail, particulièrement recommandé aux étudiants de première année, vise à les familiariser avec les instruments de travail, l'analyse des textes et la lecture de la littérature secondaire.

### Évaluation

Si l'étudiant le désire, les deux travaux du trimestre d'automne compteront pour 30% de l'évaluation des cours concernés. Par ailleurs, un professeur qui le souhaite pourra faire compter jusqu'à un maximum de 30% de la note finale, toute forme d'évaluation qu'il jugerait bon de proposer en lien avec son cours, étant entendu que cette évaluation ne sera pas faite pendant les heures de cours. À noter qu'un étudiant qui ferait déjà compter pour 30% un petit travail et/ou dissertation dans l'évaluation finale d'une matière donnée ne pourra pas bénéficier de cet autre 30%.

### Dissertation

Au trimestre d'hiver, chaque étudiant inscrit au B.Th. et au C.É.T. présente une dissertation d'environ 15 pages et ne dépassant pas 20 pages, dans une matière de son choix figurant au programme de l'année. Pour les étudiants inscrits au B.Th. (3 ans), le sujet des dissertations sera choisi, alternativement et selon l'ordre de préférence de chacun, en théologie positive (Écriture Sainte et Histoire de l'Église), en théologie dogmatique et en théologie morale.

### Présentation

Les travaux et la dissertation seront dactylographiés à double interligne et présentés selon les règles de la méthodologie scientifique.

### **Échéances**

Les travaux doivent être remis aux dates indiquées. L'évaluation tiendra compte de tout retard non motivé auprès de la doyenne. L'étudiant fera une demande à la doyenne si une prolongation est nécessaire et remplira le formulaire préparé à cette fin.

### **Formule tutoriale**

Un étudiant qui désirerait être suivi de plus près dans son travail par un conseiller (tuteur), s'entendra avec le professeur qu'il souhaite choisir à cet effet.

## **ANNÉE ACADÉMIQUE 2008-2009**

### **Choix des matières**

Le choix des matières sur lesquelles porteront les deux travaux du trimestre d'automne sera indiqué pour le **26 septembre**. On remplira le formulaire à cette fin : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS que l'on remettra à la doyenne.

### **Dissertation**

Le choix de la matière sur laquelle portera la dissertation du trimestre d'hiver sera indiqué pour le **30 janvier**. On remplira le formulaire à cette fin : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS que l'on remettra à la doyenne.

En ce qui concerne la dissertation, les matières sur lesquelles elle portera, compte tenu de l'alternance décrite ci-dessus sont les suivantes :

- Théologie positive : TH 311; TH 112; TH 113
  
- Théologie dogmatique : TH 121; TH 123; TH 131
  
- Théologie morale : TH 132

### **Échéances**

Au trimestre d'automne, le premier travail sera à remettre au secrétariat (local 209) pour le **24 octobre** et le second pour le **21 novembre**. Au trimestre d'hiver, la dissertation devra être remise pour le **13 mars**.

# EXAMENS TRIMESTRIELS

## INDICATIONS GÉNÉRALES

### Examens écrits

En plus de la possibilité des travaux décrite ci-dessus, le contrôle des connaissances comporte une session d'examens à la fin de chaque trimestre.

### Modalités

Dans quatre matières déterminées à l'avance, l'étudiant doit passer chaque année un examen écrit : Écriture Sainte (A.T. ou N.T.) ou histoire de l'Église, théologie dogmatique et théologie morale :

- chaque trimestre, on déterminera deux matières (une en théologie positive et l'autre en théologie spéculative) pour cet examen écrit :
- chaque matière recouvrant trois crédits sera répartie en six (6) questions et deux questions seront tirées au sort au moment de l'examen : l'étudiant répondra à l'une de ces questions à son choix;
- pour les autres matières ayant moins de trois crédits, le nombre de questions est indiqué à la page suivante; il n'y aura qu'une question tirée au sort au moment de l'examen écrit.

### Examen oral

Dans toutes les autres matières, l'étudiant aura le choix entre un examen écrit **ou** oral; cependant, à chaque trimestre, l'étudiant devra subir au moins 1 examen oral.

- pour l'examen **écrit**, on suivra la procédure décrite ci-dessus;
- l'examen **oral** dans chacune des matières sera de 20 minutes.

### Examen terminal

Pour obtenir son baccalauréat, l'étudiant doit subir un examen spécial comprenant une partie écrite et une partie orale. Cet examen porte sur une liste de 30 questions préparée par chaque étudiant à même les questions données chaque année dans les matières obligatoires. L'étudiant doit choisir 10 questions dans chaque année du programme en ayant soin de couvrir toutes les matières. Quand l'examen de baccalauréat a lieu immédiatement à la fin de la scolarité régulière, l'étudiant ne passe pas d'examens pour les cours obligatoires suivis dans le dernier semestre.

### Reprises

En cas d'échec à un examen, l'étudiant n'a droit qu'à une seule reprise.

# ANNÉE UNIVERSITAIRE 2008-2009

En application des procédures décrites ci-dessus, les modalités d'examens s'établissent de la façon suivante :

## Trimestre d'automne

# de questions

### Examens écrits

TH 311	A. T. III : Littérature biblique pendant et après l'exil	6
TH 121	La révélation à la rencontre de l'attente humaine	6

### Examens écrits ou oraux

TH 113	H. É. I : Les premiers siècles	6
TH 132	Théologie morale fondamentale	6

## Trimestre d'hiver

### Examens écrits

TH 131	Anthropologie théologique	6
TH 112	N. T. I : Littérature paulinienne	6

### Examens écrits ou oraux

TH 123	Le mystère de Dieu	12
--------	--------------------	----

## Choix des modalités d'examen

Chaque étudiant indiquera son choix de la modalité d'examen pour le **21 novembre** au trimestre d'automne et pour le **20 mars** au trimestre d'hiver. On remplira à cette fin les formulaires appropriés (à la fin du guide) que l'on remettra au secrétariat de la faculté (local 207).

## Questions

Les professeurs commenceront à distribuer les questions d'examen à partir du **17 novembre** au trimestre d'automne et à partir du **23 mars** au trimestre d'hiver.

# GRADES

## Certificat d'études en théologie

### Prérequis

On pourra obtenir un certificat d'études en théologie aux conditions suivantes :

- a) avoir complété des études collégiales (ou équivalentes) rendant admissible aux Facultés de théologie des Universités canadiennes;
- b) s'inscrire, après entente avec la direction des études, à un programme de cours de 30 crédits, suivre tous les cours de ce programme, rédiger une dissertation et passer avec succès les examens écrits ou oraux dans chacune des matières;
- c) n'avoir reçu aucune note inférieure à 60%;
- d) remplir les conditions susdites dans un délai maximum de cinq ans.

## Baccalauréat en théologie : B.Th.

### Prérequis

Pour être admis au premier cycle d'études théologiques, l'étudiant doit détenir un baccalauréat ès arts (B.A.) ou avoir complété des études collégiales rendant admissible aux Facultés de théologie des Universités canadiennes.

- Pour profiter au maximum de la formation théologique dispensée à la Faculté, on aura avantage à acquérir auparavant une formation sérieuse en philosophie.
- L'attention que la Faculté accorde aux sources de la théologie demande une connaissance suffisante du latin. La connaissance du grec biblique n'est exigée que pour l'admission aux grades de M.Th. et de M.A.(Th.) mais l'étude de cette langue est fortement recommandée dès le premier cycle.

Le programme de baccalauréat en théologie se répartit sur trois années : chaque année comporte un minimum de 30 crédits et vise à donner une formation théologique générale indispensable à toute véritable recherche en théologie.

### **Travaux et examens**

L'étudiant doit suivre tous les cours au programme, rédiger les travaux et la dissertation annuelle. En plus des examens écrits ou oraux dans chacune des matières au programme, l'étudiant devra finalement passer avec succès un examen écrit de quatre heures et un examen oral de 45 minutes sur des questions choisies dans la matière des trois premières années de théologie. La matière de cet examen, écrit ou oral, est distribuée en 30 questions.

### **Exigences**

Pour obtenir le *baccalauréat en théologie*, l'étudiant doit avoir conservé 65% sur l'ensemble de chaque année (y compris l'examen final) et n'avoir reçu aucune note inférieure à 60%).

### **Limites de l'examen de synthèse**

En cas d'échec à un examen, l'étudiant n'a droit qu'à une reprise. Un échec dans plus de trois matières équivalent à l'échec de l'année, de même que l'échec à un examen de reprise ou une moyenne inférieure à 65% pour l'ensemble de l'année.

Pour les personnes qui ont disposé de trois années à temps plein d'études théologiques ou d'une période de temps équivalente, l'examen de synthèse doit normalement se faire à la fin de la troisième année d'études. Le délai maximum entre la fin de la scolarité et l'examen de synthèse et l'achèvement des travaux et dissertations sera de douze mois.

Les personnes qui ne passent pas l'examen de synthèse immédiatement dans le dernier trimestre de leur scolarité sont soumis, en plus de l'examen de synthèse, aux examens en chacune des matières de ce trimestre.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **Attention ! NOUVEAU**

Veillez remettre vos formulaires d'inscription dûment remplis et signés aux dates mentionnées dans l'échéancier, puisque les retards ne sont pas tolérés. **Une amende de \$5.00 / jour** sera exigée jusqu'à la remise du document en retard.

### **Demande de modifications**

L'étudiant doit obtenir l'autorisation de la doyenne pour tout changement qu'il veut faire à son choix de cours, de travaux et de dissertations, de grade, de régime d'études (temps complet ou partiel), ainsi qu'une prolongation pour la remise d'un travail ou d'un examen. Toute demande de changement doit être faite par écrit à la doyenne en se procurant un formulaire au secrétariat (local 209).

### **Consultation Doyenne**

De façon habituelle, la **doyenne** sera à son bureau (local 310) chaque jour à 11 h 20. Elle recevra volontiers les étudiants à d'autres moments, de préférence sur rendez-vous.

### **Professeurs**

Les professeurs considèrent comme une priorité le service qu'ils peuvent rendre aux étudiants désirant les rencontrer. Toutefois, afin de mieux planifier leur travail et accomplir leurs diverses obligations universitaires, les professeurs souhaitent que les étudiants prennent rendez-vous.

### **Secrétariat**

Pour assurer un meilleur fonctionnement du service du secrétariat veuillez vous référer à la répartition des tâches suivantes:

#### AGENT AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES (local 209)

- Information ou correction concernant le dossier académique
- Relevé de notes
- Prêts et bourses
- Remise des travaux
- Formules à remettre (choix de cours)
- Lettres d'attestations
- Relevés d'impôts

#### SERVICE À L'ACCUEIL (local 206)

- Carte d'étudiant
- Changement d'adresse

#### SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF (local 207)

- Formules de choix d'examens à remettre
- Photocopies : Assignation des codes et paiements
- Informations sur les cours (horaire, crédits, salles)

Le paiement des frais de scolarité pourra être effectué au local 303.

### **Bibliothèque**

Heures régulières d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi au jeudi	8 h 30 - 21 h 00
Vendredi	8 h 30 - 20 h 00
Samedi	8 h 30 - 16 h 00

Tout changement d'horaire est affiché à l'entrée de la bibliothèque.

## **ÉCHÉANCIER**

### **Choix de cours – trimestre d'automne**

**Le 2 septembre** - Date limite pour des changements : **19 septembre**.

Formulaire : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS à remettre à la doyenne

### **Date limite d'abandon de cours**

**Le 10 octobre** – sans mention d'échec

### **Choix des travaux – trimestre d'automne**

**Le 26 septembre** - Remettre le formulaire désigné à la Doyenne au bureau 310

### **Choix d'examen (écrit ou oral) – trimestre d'automne**

**Le 21 novembre** - Formulaire à remettre au bureau 207

### **Travaux**

**Premier travail** : pour le **24 octobre**

**Deuxième travail** : pour le **21 novembre**

Remise des travaux au bureau 209

### **Choix de cours - trimestre d'hiver**

**Le 5 janvier** - Date limite pour des changements : **23 janvier**

Formulaire: FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS à remettre à la doyenne

### **Date limite d'abandon de cours**

**Le 13 février** – sans mention d'échec

### **Choix de la dissertation - trimestre d'hiver**

**Le 30 janvier** - Remettre le formulaire désigné à la Doyenne au bureau 310

### **Choix d'examen (écrit ou oral) – trimestre d'hiver**

**Le 20 mars** - Formulaire à remettre au bureau 207

### **20 premières questions du B.Th**

**Le 6 février** - Remettre à la doyenne

### **Dissertation**

**Le 13 mars** - Remise de la dissertation au bureau 209

### **10 dernières questions du B.Th**

**Le 27 mars** - Choix des 10 dernières questions pour l'examen du B.Th. à remettre à la doyenne

# CHOIX D'EXAMEN

(N.B. Découper en deux avant de remettre à la date indiquée au bureau 207)

## Théologie II-III

### POUR LE 21 NOVEMBRE 2008

Dans les matières suivantes,  
je désire passer un examen

écrit oral

TH 113 Histoire de l'Église I :  
Les premiers siècles      \_\_\_\_\_

TH 132 Théologie morale fondamentale      \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant(e)

\_\_\_\_\_  
Nom de l'étudiant(e)  
(lettres moulées s.v.p.)

## Théologie II-III

### POUR LE 20 MARS 2009

Dans les matières suivantes,  
je désire passer un examen

écrit oral

TH 123 Le mystère de Dieu      \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant(e)

\_\_\_\_\_  
Nom de l'étudiant(e)  
(lettres moulées s.v.p.)

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Grade postulé : \_\_\_\_\_

- Je désire faire mon **premier** travail dans le cours TH \_\_\_\_\_

-Je désire faire mon **deuxième** travail dans le cours TH \_\_\_\_\_

N.B. Feuille à remettre **absolument** à la Doyenne au bureau 310.

**Premier travail** : pour le 24 octobre

**Deuxième travail** : pour le 21 novembre

Remise des travaux au bureau 209.

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Grade postulé : \_\_\_\_\_

- Je désire faire ma **dissertation** dans le cours TH \_\_\_\_\_

N.B. Feuille à remettre **absolument** avant le 30 janvier 2009 à la Doyenne au bureau 310.